

## Participation au programme de stérilisation animale

### Critères d'admissibilité :

- Être résidant de la ville de Montréal depuis au minimum 3 mois.
- Le revenu de votre ménage est inférieur aux seuils ci-dessous\*.
- Payer les frais relatifs au micropuçage lors du rendez-vous à la SPCA.
- Obtenir ou renouveler le permis pour chien ou chat dans les 5 jours ouvrables suivant la stérilisation, soit en ligne à **montreal.ca** ou en personne dans un Bureau Accès Montréal.

### Seuils de faible revenu après impôt

Nombre de personnes par ménage	1	2	3	4	5	6	7
Revenu du ménage	20 675 \$	25 163 \$	31 334 \$	39 092 \$	44 514 \$	49 367 \$	54 220 \$

\* Le demandeur doit fournir une preuve de revenu pour chaque personne ayant un revenu dans son ménage. Le revenu net de chacune sera additionné pour déterminer le revenu du ménage.

Dans ce formulaire, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

### Section 1 – Coordonnées du demandeur

Nom	Prénom
No civique	Rue
Arrondissement	App
Téléphone	Code postal
	Ville : Montréal
	Courriel

### Section 2 – Qualification du demandeur

Type de ménage :

Personne seule	Couple avec enfant (s)	Étudiant
Parent monoparental	Couple sans enfant	Si autre, précisez

Nombre de personnes au sein de votre ménage

Combien ont un revenu

champ  
obligatoire

champ  
obligatoire

### Section 3 – Pièces justificatives à transmettre avec toute demande (format .jpg ou .pdf)

- 1- Formulaire dûment rempli.
- 2- Photocopie d'un permis de conduire (ou une pièce d'identité équivalente) comprenant une adresse civique valide  
ou  
photocopie d'une facture datée de plus de 3 mois comprenant une adresse civique valide.  
Exemple : Si votre demande est envoyée le 1<sup>er</sup> avril, la facture doit être datée du 1<sup>er</sup> janvier ou avant.
- 3- Preuve de revenu pour chaque personne ayant un revenu au sein du ménage (avis de cotisation fédérale ou déclaration de revenus pour l'année 2018)  
ou  
preuve de prestation du Programme d'aide sociale du gouvernement du Québec.

## Section 4 – Renseignements sur l’animal ou les animaux (chiens et chats seulement) \*

Animal 1	Nom de l'animal		<i>champ obligatoire</i>
Chat	Chien	Race	
Femelle	Mâle		
No. de médaille			<i>si applicable</i>

Animal 2	Nom de l'animal		<i>champ obligatoire</i>
Chat	Chien	Race	
Femelle	Mâle		
No. de médaille			<i>si applicable</i>

\* Limite de deux animaux par ménage

## Section 5 – Renseignements sur les coûts

### Micropuce

Lors de votre rendez-vous pour la stérilisation, vous devez faire micropucer votre animal si ce n'est pas déjà fait. Si votre animal n'est pas micropucé, une micropuce sera implantée et la somme de 15 \$ vous sera facturée.

### Permis obligatoire

Si vous ne possédez pas de permis valide, il vous faut en obtenir un ou renouveler votre permis auprès de la Ville de Montréal dans les 5 jours ouvrables suivant la stérilisation de l'animal. Chat : 12 \$ | Chien : 28 \$

### Gratuité

La stérilisation, les vaccins de base et vermifuges sont gratuits.

Comment avez-vous entendu parler du programme de stérilisation animale?

- Site Web de la Ville
- Médias sociaux
- Infolettre d'un arrondissement
- Organisation communautaire
- SPCA
- Patrouille animalière
- Ami ou famille
- Autre

## Section 6 – Déclaration du demandeur

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont véridiques et complètes.

Signature du demandeur \_\_\_\_\_ Date

*non requis si transmis par courriel*

## Section 7 – Transmission de la demande

Pour transmettre une demande, il vous faut suivre les étapes ci-après.

1. Remplir le formulaire.
2. Joindre toutes les pièces justificatives.
3. Acheminer les documents par l'un de ces trois moyens :
  - Par courriel à l'adresse [animaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:animaux@ville.montreal.qc.ca)
  - Par la poste à Ville de Montréal, Case postale 4044, Succ. D, Montréal (Québec) H3C 0J7
  - Vous présenter en personne à un Bureau Accès Montréal

## Section 8 – Réponse de la Ville (20 jours ouvrables)

Préférez-vous une réponse par courriel ou par la poste ?

*champ obligatoire*

Attention, cette action efface tout le contenu des champs remplis.

**Valider**

**Enregistrer**

Après l'enregistrement du formulaire, veuillez l'envoyer par courriel à l'adresse [animaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:animaux@ville.montreal.qc.ca)

**Réinitialiser**

\* À noter que tout formulaire envoyé par courriel n'ayant pas reçu d'accusé de réception dans les cinq jours ouvrables est considéré non déposé.

## Section 9 - Pour usage interne seulement

Demande faite par				
courriel	poste	Bureau Accès Montréal (BAM)	autre	
Date de la demande				
Demande approuvée	Oui	Non	Date de traitement	
Traitée par				
Commentaires				